



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Réunion de comité du 18 Février 2021

Début de la réunion 19H

Tous les membres du comité sont présents

I. Bilan 2020, budget prévisionnel 2021 et bilan comptable 2020 des délégations

Jocelyne SCHOEN informe le comité de certaines difficultés.

1. Cette année, en plus du bilan comptable du CAT, la banque LCL réclamait le bilan de toutes les délégations.
2. Certaines délégations n'ont pas fait le retour du document et ce malgré les mails, appels téléphoniques et sms. Il a été nécessaire de reconstituer tant bien que mal l'historique comptable grâce aux extraits LCL et Banque Postale demandés aux organismes financiers.

D'autres ont eu du mal à remplir les trames de bilan, ne reprenant pas toutes les écritures et la reprise du solde au 31.12.2019.

Certains ne vérifient leurs comptes qu'en fin d'année, ne retrouvent pas leurs extraits bancaires, n'établissent pas de décompte financier après les épreuves de travail et les journées conviviales. Leur bilan de fin d'année est fait sans factures ni fiches de caisse. Il est très difficile de s'y retrouver.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Le poste « ventes boutique » est bien prévu sur la trame mais il n'est pas renseigné et se retrouve noyé dans les décomptes d'épreuves et de journées conviviales. Jocelyne SCHOEN précise que le CAT autorise les boutiques délégations dans le seul but d'aider les délégations à combler les déficits des épreuves de travail.

Le poste confirmation qui figure dans la trame n'est pas renseigné. Les paiements, souvent réglés en espèces, sont noyés ou non saisis dans les résultats des journées. De plus, nous comptabilisons seulement 33 confirmations payantes à 15 € (relevées sur les trames de bilan) pour l'ensemble des délégations en 2020. Ce chiffre n'est certainement pas réel.

Pour les quatre nouveaux délégués et non initiés qui ont découvert un peu sur le tas notre système, tout s'est bien passé. Jocelyne SCHOEN leur a transmis un modèle de gestion de comptabilité très facile à comprendre et à utiliser. Lors d'une prochaine réunion de délégués, il s'agira de préciser les attentes comptables.

Jocelyne SCHOEN présente certaines délégations :

- La délégation Atlantique accuse comme chaque année un résultat déficitaire malgré les versements des ristournes de 1 020 €. On peut noter des frais de représentation de délégué de 756.51 €.

En 2020, cette délégation n'a organisé qu'une seule épreuve conjointe avec l'UNUCR avec un déficit de 247.05 €. On peut noter des frais de consommables et de frais postaux pour 258 € !!! Depuis deux années cette délégation achète du matériel sans renseigner les postes vente de matériel et valeur stock boutique. Les journées conviviales sont curieusement déficitaires en 2018 et 2019 (chaque fois plus de 300 €). Elle vient d'engager, à nouveau, des frais, au mois de janvier.(vestes floquées...)

Jocelyne SCHOEN alerte le comité de ces dysfonctionnements et demande qu'une réflexion soit engagée.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

- Pour la délégation Midi-Pyrénées, le délégué n'a pas payé sa cotisation 2020 et pour l'instant n'est pas à jour pour 2021. Jocelyne SCHOEN l'a contacté.
- Il est décidé que les fonds de la délégation Franche-Comté aujourd'hui rattachée à la délégation Alsace appartiennent à cette dernière.

D'une manière plus générale, sans ristourne, certaines délégations seraient déficitaires.

Jocelyne SCHOEN fonde beaucoup d'espoir dans la charte du délégué qui est à l'étude. Celle-ci précisera les devoirs et les obligations des délégués.

Jocelyne SCHOEN termine sa présentation en assurant qu'elle mène au mieux sa fonction de trésorier et qu'elle entend présenter un bilan comptable transparent.

Stéphanie MELZER propose de créer et de mettre à disposition des délégués dans leur espace dédié sur la G-suite des documents comptables–trame à renseigner après chaque épreuve de travail et chaque journée conviviale afin de faciliter la comptabilité finale de chaque délégation.

Le budget 2020 est adopté. Après quelques ajustements, le budget prévisionnel 2021 est adopté.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

BILAN PROVISOIRE 2020

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations 2020 2019 : 8 067 € 2020 : 27 568 € (613x38 et 301x41)	33 635.00	Frais bancaires	505.72
		Fournitures de bureau	2 005.35
		Assurances	1 681.04
		Divers fournisseurs	2 042.48
NE 2020	11 816.00	URSSAF	1 697.00
RE 2020	4 166.93	Salaires	7 058.28
Subventions SCC 2019 – 4 ^{ème} trimestre 2020 – 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2020 – 3 ^{ème} et 4 ^{ème} trimestre	1 445.00 1 295.00 2 750.00	Loyer Crecy	645.00
		Téléphone + internet	520.79
		Frais postaux	2 038.07
		NE Alès 2020	6 582.29

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Dons	40.00	NE Saulieu 2019	199.70
Intérêts financiers	<u>243.63</u>	RE Osthuse 2020	4 069.52
		Frais AG / Comité / Elec.	3 286.15
		Ristournes Délégations	
		2018	2 304.00
		2019	5 952.00
		2020	5 166.00
		Ristournes CGA	
		2018	560.00
		2019	480.00
		Rosettes Norton 2021	468.11
		NE Alès (Martella) 2021	15.00
		Provisions charges URSSAF	800.00
TOTAL RECETTES	57 391.56	TOTAL DEPENSES	48 346.50
Bénéfices	9 045.06	Dont 2018-2019	9 495.70

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations 2021	35 000.00	Frais bancaires	260.00
NE 2021	12 000.00	Fournitures de bureau	1 500.00
Subventions SCC 2021	4 000.00	Frais postaux	600.00
Intérêts	300.00	Coriolis	300.00
		TEA	8 620.20
		Assurances	1 156.50
		Divers fournisseurs	500.00
		Revue Teckels	4 000.00
		Routage revue	1 000.00
		Nouveaux classeurs Juges	700.00
		NE 2021	7 000.00
		Frais comité AG	1 500.00

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

		Ristournes Délégations	5 500.00
		Maintenance Site	
		Formation Massot	
		Paiement en ligne	1 200.00
TOTAL RECETTES	51 300.00	TOTAL DEPENSES	33 836.70

II. Cursus formation juge d'utilisation

Marie-Hélène DEJEAN, responsable de la commission utilisation, attire l'attention du comité sur le fait que nous manquons de juges de travail teckel.

Elle réclame la nécessité d'aider les élèves juges financièrement durant leur formation qui n'est plus financée. Cette formation les oblige à se déplacer dans d'autres délégations afin de connaître le plus de territoires possibles. Ce qui est particulièrement difficile pour les candidats qui sont des zones géographiques particulièrement défavorisées.

Afin d'établir le meilleur projet possible à soumettre au comité, Marie-Hélène DEJEAN souhaiterait avoir accès aux décisions qui ont été prises par les anciennes mandatures de comités concernant le financement qui aurait été versé aux derniers juges de travail du groupe 4.

Elle met en avant que la formation juge est très longue. De fait, elle porte lecture du projet établi par la commission utilisation visant à réduire le temps de formation mais assurant et garantissant une excellente qualité de formation.

Projet validé à l'unanimité par le comité

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

III. Extension juge d'utilisation

1. Le CAT veut garantir que les extensions soient accordées plus favorablement aux juges "multi race" de recherche au sang ayant eu des teckels. Il leur sera demandé d'effectuer des jugements parallèles dans des épreuves précises. Ils seront dispensés d'un jugement parallèle en recherche au sang. Michel BONNET propose d'enlever la VPOSP dans les critères exigés

Le CAT souhaiterait constituer un groupe de juges formateurs pour superviser les rapports d'évaluation rédigés par les chefs de jury, des jugements parallèles des élèves juges et par les juges souhaitant l'extension teckel.

Projet validé à l'unanimité.

3. Le comité accueille avec plaisir la candidature de Monsieur Eric MOQUELET juge de travail pour les épreuves de recherche au sang multi race afin d'obtenir du comité la possibilité de juger nos teckels au travail.

Candidature validée

IV. Parrainage

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Madame Jocelyne SCHOEN souhaite des précisions sur les décisions initiales prévues pour les personnes présentant un nouvel adhérent. Elle considère qu'un délégué ne peut pas se prévaloir d'une bonification en retour d'une adhésion puisqu'il est de sa mission de valoriser notre club en recherchant de nouvelles adhésions. Face à cela, il apparaît important de réfléchir à nouveau sur les modalités à mettre en place.

V. NE 2021

Propositions des cartons de récompense pour la NE. Certaines modifications seront soumises sur les cartons Excellent, CACS, RCACS, Meilleur de Race, Meilleur jeune.

Il est prévu lors de cette NE de mettre à l'honneur Messieurs Rémy HUIDOBRO, Antoine RAMIREZ, Ernest LEY.

Le comité accepte la proposition des juges pour la NE 2021 faite par le Président.

Mme J.BANDEL, N. KUBLI, L.SALINAS, M. J. WITTER et F. PEREZ ALVAREZ



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

VI. Questions diverses

La SCC nous soumet à réflexion une problématique sur un mariage entre deux chiens de tailles incompatibles. Sébastien JACOBS se rapprochera du propriétaire de la chienne pour apporter la meilleure réponse possible à ce dossier.

Mr BUISSARD a payé au délégué Aquitaine tous ses arriérés réclamés par la commission litige.

Fin de réunion à 22h

Le Secrétaire général, Jacques TEDESCO

Le Président, Sébastien Jacops

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser
à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU